

ONTARIO SEULEMENT

Le 7 mai 2020

SERVICES DE GARDE D'URGENCE EN ONTARIO : QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

Le 17 avril dernier, le gouvernement Ford a élargi l'accès aux services de garde d'urgence gratuits en Ontario. Cette mesure souhaitée était attendue depuis longtemps.

Devenaient donc admissibles à ces services « certains employés du gouvernement fédéral, y compris les agents de la Gendarmerie royale du Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada ainsi que les employés et employées de Postes Canada ».

Contrairement à ce que nous disions dans notre dernier bulletin, le gouvernement Ford n'a pas donné aux gestionnaires des services de garde municipaux la directive d'interdire l'accès aux services de garde d'urgence aux familles biparentales, à moins que les deux parents figurent sur la liste des travailleuses et travailleurs « désignés ».

Ce sont plutôt les gestionnaires municipaux qui ont élaboré leur propre ensemble de restrictions et de critères d'accès aux services de garde d'urgence. Ils l'ont fait parce qu'il n'y a tout simplement pas assez de places disponibles.

La pandémie de la COVID-19 montre à quel point les services sociaux, comme les services de garde, sont sous-estimés et sous-financés au pays. Elle met aussi en lumière le besoin criant d'un programme public de services de garde, proposant aux enfants des services de qualité, et aux parents, des places en nombre suffisant à des prix abordables.

La majorité des parents ayant de jeunes enfants veulent d'un programme d'éducation préscolaire et de garde d'enfants qui soit accessible, de qualité, abordable et sur lequel ils peuvent compter en tout temps, même en période de pandémie.

SERVICES DE GARDE D'URGENCE : **COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE**

Pour obtenir une place dans un service de garde d'urgence de votre région, vous devez en faire la demande. Selon votre lieu de résidence, vous serez placé sur la liste en fonction des restrictions et des critères qui s'appliquent à votre municipalité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'inscription et les services de garde offerts dans votre région, consultez le site : <https://bit.ly/3cfACjB>

Le gouvernement ontarien a lancé ce site Web pour aider les parents à trouver de l'information sur les services de garde d'urgence dans leur région. Le site affiche la liste des gestionnaires des services municipaux regroupés (villes, comtés).

Notre dernier bulletin sur les services de garde d'urgence en Ontario a sans doute créé de la confusion, et nous en sommes sincèrement désolés. En temps de crise, l'information change rapidement et n'est pas toujours claire.

Solidarité,

Dave Bleakney
2^e vice-président national

2019-2023/Bulletin n° 131

SB/bt sepb225
ab/scfp 1979

